

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **16 décembre 2013**

Délibération n° 2013-4353

commission principale : urbanisme

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Lyon 7°

objet : Cité Jardin de Gerland - Réalisation d'une étude de diagnostic social et urbain - Attribution d'une subvention à la Ville de Lyon

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Rapporteur : Monsieur le Conseiller Lévêque

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 6 décembre 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 18 décembre 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Laurent, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Nissanian, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mmes Rabatel, Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhlich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yérémian.

Absents excusés : Mme Domenech Diana (pouvoir à M. Jacquet), MM. Philip (pouvoir à M. Corazzol), Arrue (pouvoir à Mme David M.), Colin (pouvoir à M. Reppelin), Balme (pouvoir à M. Plazzi), Chabert (pouvoir à Mme Dagonne), Cochet (pouvoir à M. Thévenot), Genin (pouvoir à M. Millet), Muet (pouvoir à M. Bolliet), Ollivier (pouvoir à M. Guimet), Mme Pallega, MM. Réale (pouvoir à M. Passi), Serres (pouvoir à M. Roche), Turcas (pouvoir à M. Buffet).

Absents non excusés : M. Daclin, Mmes Peytavin, Ait-Maten, M. Louis.

Conseil de communauté du 16 décembre 2013**Délibération n° 2013-4353**

commission principale : urbanisme

commune (s) : Lyon 7°

objet : **Cité Jardin de Gerland - Réalisation d'une étude de diagnostic social et urbain - Attribution d'une subvention à la Ville de Lyon**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Le Conseil,

Vu le rapport du 27 novembre 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le quartier de Gerland fait partie des grands projets urbains de l'agglomération : il se caractérise par une situation remarquable de véritable porte d'entrée sud de la ville de Lyon et par une identité fortement marquée de quartier mixte grâce à la présence d'équipements d'agglomération, du biopôle spécialisé en infectiologie et immunologie et aux nouvelles et ambitieuses opérations de logements. Entre 2001 et 2011, ce sont plus de 4 000 nouvelles résidences principales qui ont vu le jour, faisant passer la population de 20 000 habitants à près de 29 000.

Cette progression croissante du nombre de logements permet de répondre aux objectifs de mixité par un rééquilibrage de l'offre nouvelle. Dans ce contexte, il apparaît indispensable que cette perspective de rééquilibrage se développe aussi dans les secteurs historiquement marqués par une offre de logements exclusivement sociaux et inscrits dans le périmètre du contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) dont la "Cité Jardin". L'accompagnement de l'intégration urbaine, sociale et l'évolution qualitative de la Cité Jardin dans ce projet de développement de Gerland se révèle donc prioritaire.

L'évolution qualitative de la Cité Jardin et son intégration sociale et urbaine dans le projet de développement de Gerland se révèle donc prioritaire au regard des objectifs de la politique de la ville mais aussi dans le souci d'un développement harmonieux et intégré sur le quartier de Gerland.

En conséquence, la Ville de Lyon, propriétaire de cet ensemble immobilier, et la Communauté urbaine de Lyon ont décidé d'engager, dans le cadre du CUCS, une étude permettant d'établir un diagnostic global sur les aspects urbain, social et architectural. La présente étude ne traite pas du volet énergétique, dans la mesure où un groupement dont le mandataire, GRDF, est à l'initiative de la réalisation d'une étude expérimentale sur ce volet sur le périmètre de la Cité Jardin.

En seconde phase, seront proposés des scénarii d'évolution (diversification des produits, rénovation, restructuration, etc.) de la Cité Jardin à moyen et long termes.

La Ville de Lyon est maître d'ouvrage de cette mission. Sont associés au suivi de l'étude : l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat (gestionnaire de la Cité) et la Communauté urbaine qui est également intéressée, au titre de sa compétence en habitat, par le devenir de cet ensemble immobilier.

Le périmètre d'étude couvre l'ensemble du site historique de la Cité Jardin, composé de 3 îlots et 35 immeubles accueillant environ 1 200 habitants dans 550 logements locatifs sociaux. Le coût total de l'étude est de 98 335 € TTC. La Communauté urbaine financerait à hauteur de 50 % cette étude qui permettra d'analyser les perspectives d'évolution de la Cité Jardin. A l'issue de l'étude, soit fin du 1er semestre 2014, un scénario final devrait être retenu par le comité de pilotage représentant la Ville et la Communauté urbaine ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission urbanisme ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 49 167,50 € au profit de la Ville de Lyon pour la réalisation d'une étude de diagnostic sur la Cité Jardin de Gerland à Lyon 7°,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et la Ville de Lyon définissant, notamment, les conditions d'attribution de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Le montant à payer sera prélevé sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal - exercices 2013 et 2014 - compte 657341 - fonction 70 - opération n° OP14O0853.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 18 décembre 2013.